



Le Pêcheur de Marne la Vallée

lepecheurdemarnelavallee.fr

Torcy, le 28 Novembre 2022

Le président
Daniel Ramand
Tél. 06 80 42 33 13
daniel.ramand@orange.fr
lepecheurdemarnelavallee77@gmail.com
11, Rue de la Libération
77174 Villeneuve le comte
Le secrétaire
Pierre Jean FAVRE
Tél. 06.60.94.97.64

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est déroulée le dimanche 27 Novembre 2022 au petit théâtre de l'Arche Guédon à Torcy

Le président constate que 33 pêcheurs sont présents ou représentés.

Aucune contestation sur la validité de la convocation du 28 Octobre 2022, mise en ligne, sur les sites internet, et notre page Facebook n'étant formulée, il déclare la séance ouverte ;

- Retour sur la situation de l'A.A.P.P.M.A. au début de l'année

Le président rappelle les difficultés rencontrées du 15 décembre 2021 au 09 Avril 2022, lesquelles ont coûté quelques 4 300 €uros (Frais de Fédération et d'avocat).

Son intervention, autorisée par le président de la Fédération départementale, auprès de la Direction Départementale des Territoires a été décisive pour remettre en ordre de marche notre Association.

- **Lecture du procès verbal de l'assemblée tenue le 28 novembre 2021.**

Vote à l'unanimité

- Rappel de l'organisation de l'AAPPMA avec l'obtention à terme de 55 étangs

Actuellement 49 étangs nous ont été confiés par les Agglomérations de Paris Vallée de la Marne, du Val d'Europe, et de la Commune de Bussy Saint Georges .

Ce chiffre pourrait être porté, dans un premier temps, à 50 avec l'éventuelle prise en charge de l'étang Vilcomtois, puis autour de 55 par les extensions du Val d'Europe.

- **Augmentation de la carte des étangs de 12 à 15 euros à partir du 1^{er} janvier 2023.**

Il est rappelé que les fonds générés par les ventes de cartes des étangs servent exclusivement à l'empoissonnement et que cette augmentation permettra d'empoissonner les nouveaux étangs acquis.
Vote à l'unanimité.

Celles du passage à 18 puis 20 Euros est reportée à une prochaine assemblée générale.

- **Compte rendu de gestion de l'année 2021**

Deux gardes ont rejoints l'A.A.P.M.A. ; de nombreux contrôles ont été effectués. Nous avons, organisé la fête de la pêche, plusieurs « initiations avec les enfants de différentes communes », participé aux différentes activités telles que Vital sport ou Bussy plage, les marathons pêche de l'été, l'empoissonnement le 30 octobre, et, plusieurs réunions avec la base de loisirs Vaires/Torcy, et notre Fédération de Pêche.

Le compte rendu a été dressé par le trésorier en fonction l'année passée compte tenu de l'empêchement du président en activité à cette époque.

- **Examen et approbation des comptes de l'année civile 2 021**

a) Les travaux de réfection consécutifs au sinistre incendie du 25.12.2019 se montent à 22 218,21 € pour une indemnisation de 19 620,77 auxquels s'ajoutent ceux réglés directement par l'assureur pour 7 835 ,21 €.

b) Le compte travaux d'amélioration est lui de 25 668,12 €, non compris le remplacement du moteur de la porte du garage, et de la pompe de relevage.

Vote à l'unanimité.

Un autre sinistre ayant affecté en Mai 2 021 la porte de garage devra être soldé avant Mai 2 023

c) Bilan des recettes et dépenses de l'année civile 2 021 (Bilan approuvé par la Fédération et contrôlé par le commissaire aux comptes).

Dépenses pour un total de 45913.73 € qui comprend par exemple de 19518.14 d'alevinage, 4287.73 pour les déplacements des membres du bureau, 830 pour la formation des gardes, 1198 d'achat de drones ou 1014 de télésurveillance du chalet

Recettes de 41458.57 euros

Vote à l'unanimité

- **Approbation du budget 2023**

Dépenses 38870euros et recettes de 39800euros

20000euros de dépense d'alevinage.

Nécessité de trouver de nouvelles recettes avec le concours truite d'octobre qui devient payant et la multiplication des initiations pêche payantes.

Travaux de doublage du bac acier qui est à réparer : 1400euros.

Vote à l'unanimité.

- **Election d'un membre au Conseil d'administration**

Candidature de Julie Moracchini au poste d'administrateur.

Elue à l'unanimité.

- **Présentation du calendrier prévisionnel 2023**

Voté à l'unanimité.

- **Election d'un commissaire aux comptes**

pas de candidat. L'élection est donc remise à la prochaine assemblée générale qui devra se dérouler fin février 2023.

INFORMATIONS DONNEES PAR LE PRESIDENT

- Panneaux d'affichage.

Sur un ultimatum, non confirmé par écrit de l'EHGO, une réunion s'est tenue, en urgence, au chalet en décembre 2020. Depuis sa prise de fonction, le président a évoqué avec nos institutionnels ce récurrent problème qui dure depuis très longtemps même si la situation s'éclaircit. Ainsi une réunion expresse qu'il a demandée vient de se tenir à la Fédération.

Il en ressort des avancées notoires et notamment la probable prise en charge par l'agence de l'eau Seine Normandie au titre d'une subvention de 50 % du montant de la création sous le couvert de la Fédération de l'ébauche de ceux-ci soit 6 000 : 2.

- Présentation de la Team Sensas par Didier Deshayes

Organisation de concours et marathons avec l'AAPPMA

Des pêcheurs participent aux championnats nationaux et représentent le club et l'AAPPMA (6ème aux championnats de France des clubs en 2022 ; donc l'équipe est qualifiée automatiquement pour les Championnats de France des Clubs en 2023).

Trois pêcheurs disputeront la deuxième division Nationale en 2023.

- Ile de loisirs VAIRES/TORCY

Le dossier est en stand-by entre notre Fédération et la direction de l'île de loisirs

- Empoisonnement 2022

Dylan, en charge de ce dossier, informe du changement de pisciculteur.

L'empoisonnement aura normalement lieu sur 2 journées, les 10 ou 11 et 14 décembre.

Il sera de 2,18 tonnes de poissons

Application de la TVA à 5.5%.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 Heures.

A.A.P.P.M.A.

Le Pêcheur de Marne la Vallée

11, rue de la Libération

77174 VILLENEUVE LE COMTE

Tel. : 06 36 49 11 88

lepecheurdemarnelavallee77@gmail.com

Le secrétaire

Pierre-Jean FAVRE

Le président

Daniel RAMAND